



## Tabac

**N°02**  
**09/05/2018**



### Animateur filière

Alexandra Labache  
**FREDON Aquitaine**  
[a.labache@fredon-aquitaine.org](mailto:a.labache@fredon-aquitaine.org)

Kadidiatou KANE

**ARVALIS**  
[K.KANE@arvalisinstitutduvegetal.fr](mailto:K.KANE@arvalisinstitutduvegetal.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Grand Sud-Ouest Tabac  
N°2 du 09/05/2018 »*

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS



Bulletin disponible sur les sites : [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) [www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr)  
et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT** :

**Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV**  
**Midi-Pyrénées : [www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)**

## Ce qu'il faut retenir

### Stade de la culture

- **Stade** : prêt à planter en moyenne.

### Observations parasitaires

- **Botrytis** : plusieurs semis touchés avec des dégâts modérés à importants pour l'un d'entre eux.
- **Olpidium** : de nombreux semis touchés avec des dégâts pouvant aller de faibles à importants.
- **Limaces** : dégâts faibles à modérés sur quelques semis.
- **Pucerons** : présence de pucerons observée sur quelques semis mais les dégâts restent faibles.
- **Tipules** : observations de dégâts de tipules rares mais un semis avec des dégâts modérés.
- **Sauterelles** : observations rares mais un semis avec des dégâts importants.

### Autres

- **Froid** : des traces liées au froid détectées sur deux semis.

# Stade de la culture

## • Semis de référence

Les semis de référence sont au stade moyen « prêt à planter ». Les tabacs ont été faucillés sur la plupart des parcelles de référence.



**Tabac avant faucillage (photo du haut),  
tabac faucillé (photo du bas)**

Photo : Tabac Garonne Adour

Les semis étant au stade « prêt à planter » sont ceux de :

- Saint-Pierre d'Eyraud (24)
- Masseube (32)
- Amuré (79)
- Cuzorn (47)
- Puch d'Agenais (47)
- Loupiac de la Réole (33)
- Lonzac (46)
- Saint Palais de Phiolin (17)

Un semis présente un léger retard (stade 8 feuilles) :

- Aussevielle (64)

Le développement des plants dépend de la date de semis mais aussi des conditions climatiques. Certaines plantations ont déjà eu lieu (Charre 64 et aux alentours de la semaine 18 à Senestis 47). Au Puch d'Agenais (47) et à Cuzorn (47), les plantations sont prévues pour la fin de semaine. Elles auront lieu à partir du 15 mai à Saint Ignat (63). Les prochaines plantations à Senestis auront lieu en fin de semaine ou à partir du 15 mai. Il a été indiqué que la pluie du début du mois de mai a décalé les plantations des tabacs les plus précoces pour la parcelle de Cuzorn (47).

Dans l'ensemble les plants sont sains. Seule la parcelle d'Amuré (79) présente du Botrytis.



**Plantation des tabacs**

Photo : D. Saurel – Midi Tabac

## • Semis tour de plaine

Comme pour les semis de référence, c'est le stade « prêt à planter » qui domine.

Ce stade est observé sur les semis suivants :

- Bergerac (24)
- Saussens (31)
- Vivonne (86)
- Saint-Sylvestre-sur-Lot (47)
- Senestis (47)
- Pujo (65)

Pour les semis de Saintes (17), les stades s'étendent du stade 8 feuilles à prêt à planter et pour les semis de Thuret (63), ils vont du stade recouvrement des plateaux au stade premier faucillage. Les semis de la zone de Tartas (40) sont au stade 8 feuilles. Les tabacs de la zone de Charre (64) ont, quant à eux, déjà été plantés.

Des retards de végétation dus au blocage de l'alimentation en azote sont visibles sur les semis de Bergerac (24). Il a également été indiqué, pour les semis de Vivonne (86), que les nouvelles variétés donnent des plants plus hétérogènes.

## Observations parasitaires

**Les observations ont été réalisées sur une surface d'environ 660 ha.**

### Maladies

#### • Botrytis

Tour de plaine :

Des traces de Botrytis sont repérées dans les zones de Saussens (31), Vivonne (86) et Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) sur un total de 36 ha.

Des dégâts plus importants sont observés sur les semis des zones de Vivonne (86), de Thuret (63) et de Pujo (65) mais ces derniers restent faibles à modérés (1 à 20 % des semis).

Enfin, les semis des zones de Saintes (17) sont plus touchés avec des dégâts dus au botrytis supérieurs à 20% sur 6 ha.

Parcelle de référence :

En ce qui concerne les semis de référence, seuls les semis d'Amuré (79) sont touchés par le Botrytis.

#### **Evaluation du risque :**

Les semis sont prêts à être plantés. La plantation est un stade à risque pour le développement du botrytis. Lors de la plantation, veillez à ce que les plants ne soient pas atteints de botrytis pour éviter les risques de développement au champ.

Conditions favorables au développement du champignon :

- Humidité relative avoisinant 95 % ;
- Températures comprises entre 17°C et 23°C ;
- Périodes pluvieuses.

Mesures prophylactiques contre le botrytis en pépinière :

- Aérer la serre de manière importante (éviter les courants d'air) ;
- Maintenir une bonne oxygénation de la solution nutritive ;
- Température maximum de 30°C avec une hygrométrie inférieure à 60 % ;
- Regarnir régulièrement les bacs en eau afin de maintenir les plateaux en position haute ;
- Lors des faucillages, supprimer tous les déchets de feuilles qui favorisent la maladie ;
- Eliminer rapidement tous les plants atteints sur lesquels le champignon sporule abondamment ;
- Eviter les excès ou les carences de la fumure azotée.

#### Mesures prophylactiques contre le botrytis au champ :

- Si des chancres au collet sont observés au pied des plantes, la réalisation d'un buttage est possible pour favoriser la formation de racines secondaires ;
- Les irrigations en cours de matinée ou début d'après-midi sont préférables, jamais le soir, afin de permettre aux plantes de sécher avant la nuit.

Plus d'informations sur le lien suivant :

[http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV\\_2018/Notes\\_techniques/Fiches\\_Bio-agresseurs\\_Tabac/Fiche\\_Botrytis.pdf](http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Botrytis.pdf)

#### • **Brûlure racinaire *Olpidium brassicae***

De nombreux semis, pour les tours de plaine, sont touchés par ce champignon. Des traces d'olpidium sont visibles sur les zones de Bergerac (24) et de Saintes (17) sur respectivement 3 ha et 7 ha.

La présence de ce champignon a également été signalée, en tour de plaine, sur les zones de Sarlat-la-Canéda (24), de Saint-Sylvestre-sur-Lot (17) et de Thuret (63) mais les dégâts restent faibles à modérés (1 à 20%).

Des dégâts plus importants sont recensés, en tour de plaine, dans le secteur de Vivonne (86) avec la présence d'olpidium sur 45 ha et sur les semis de la zone de Saussens (31). Sur cette dernière, des dégâts sont visibles sur plus de 20% des semis sur 10 ha. Une serre est très touchée par l'olpidium avec une végétation très hétérogène, non poussante et avec des racines tronquées.

#### **Evaluation du risque :**

Les plants sont prêts à être plantés. La plantation n'est pas à un stade à risque pour le développement du champignon.

#### Mesures prophylactiques contre l'olpidium :

- Eliminer les plantes fortement attaquées ;
- Oxygénation du milieu importante ;
- Réajuster les niveaux d'eau dans les semi-flottants au fur et à mesure des pertes par évaporation.



**Plants atteints d'Olpidium**

Photo : P. Charbonnier – Tabac Garonne Adour

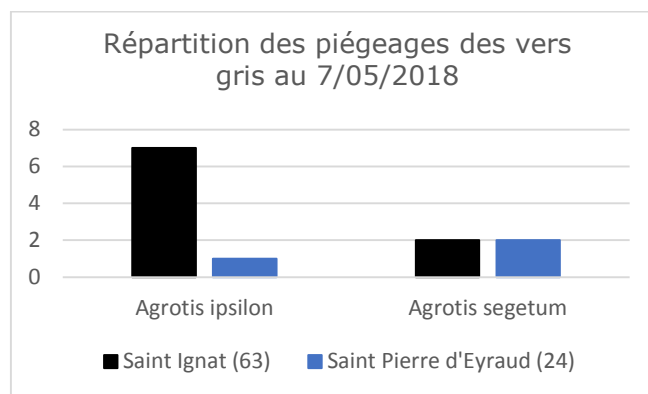
Plus d'information sur le lien suivant :

[http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV\\_2018/Notes\\_techniques/Fiches\\_Bio-agresseurs\\_Tabac/Fiche\\_Olpidium.pdf](http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Olpidium.pdf)

## Ravageurs

### • Réseau de piégeage

Sur le réseau de piégeage mis en place pour la campagne 2018 sur la culture tabac (Cf. BSV n°1 du 25 avril 2018), **4 papillons *Agrotis segetum*** ont été capturés dans les zones de Saint-Pierre-d'Eyraud (24) et de Saint Ignat (63) et **8 *Agrotis ipsilon*** ont été capturés dans les mêmes zones.



Aucun adulte d'*Helicoverpa armigera* n'a été piégé pour le moment sur l'ensemble des pièges.

Il est également possible de se référer aux réseaux grandes cultures et cultures légumières afin de connaître les périodes de vols de ces ravageurs.

### • Limaces

Des dégâts de limaces sont observés sur les semis, en tour de plaine, dans les zones de Vivonne (86) et de Saint-Sylvestre sur Lot (47) mais les dégâts restent faibles à modérés (1 à 20%).

Des traces de limaces sont également visibles sur les semis des zones précédemment citées ainsi que sur 2 ha dans la zone de Sarlat-la-Canéda (24).

#### Evaluation du risque :

La présence de limaces et les dégâts qui y sont associés sont observés mais ces derniers restent faibles à modérés. Surveillez vos bacs.

### • Pucerons

Des traces de pucerons sont observées sur les semis, en tour de plaine, des zones de Saussens (31), Vivonne (86) et Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) sur un total de 47 ha.



**Pucerons sur plant de tabac**

Photo : D. Saurel – Midi Tabac

Des dégâts sont également signalés sur les semis des zones de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) mais ces derniers restent faibles à modérés (1 à 20 %).

#### Evaluation du risque :

Des observations de pucerons ont été réalisées sur plusieurs semis mais les dégâts restent faibles. Restez vigilants et surveillez-les pour détecter les premières infestations et tenter de les maîtriser. Protégez les auxiliaires naturels.

## Mesures prophylactiques contre les pucerons :

Le seul moyen pour lutter contre les pucerons sont les observations régulières afin d'essayer de stopper les toutes premières infestations. Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour. Apprendre à les reconnaître et à les protéger.

### • Tipules

Des dégâts faibles à modérés (1 à 20%) sont observés sur les semis, en tour de plaine, de la zone de Vivonne (86) sur 16 ha.



Larves de tipules

source : INRA

#### Evaluation du risque :

Les larves peuvent entrainer des dégâts importants de février à mai. Cependant peu de tipules ont été observées sur l'ensemble des parcelles.

### • Sauterelles

Des dégâts de sauterelles sont visibles sur les semis, en tour de plaine, des zones de Thuret (63) sur plus de 20 % des semis sur 1,5 ha.



Dégâts de sauterelles

source : INRA

## Autres

### • Le froid

Quelques traces de déformations liées au froid sont présentes sur les semis de Bergerac (24) et de Sarlat-la-Canéda (24).

#### Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes :

ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac -  
Tabac Garonne Adour - Midi Tabac - Poitou Tabac

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*